



Concours national 2017-2018 « Les jeunes et la sécurité sociale »

publié le 08/05/2017

Descriptif :

Faire réfléchir les élèves sur la solidarité et ce qu'elle signifie, sur les finalités de la sécurité sociale, sur leur propre rapport à la sécurité sociale et leurs responsabilités.

Le concours « Les jeunes et la sécurité sociale »  vise dans le cadre du parcours citoyen, en lien avec les programmes d'enseignement moral et civique à :

- faire réfléchir les élèves sur la solidarité et ce qu'elle signifie, sur les finalités de la sécurité sociale, sur leur propre rapport à la sécurité sociale et leurs responsabilités ;
- favoriser l'appropriation de concepts et valeurs à travers la participation à des actions, la conception de supports sur la sécurité sociale, encadrée par les enseignants avec l'appui de professionnels de la sécurité sociale.

Les projets des élèves devront s'inscrire dans une liste de quatre thèmes :

- Thème 1 : Comment redonner souffle à l'esprit de solidarité au sein de l'Europe ?
- Thème 2 : Quelles initiatives locales pour une solidarité renforcée ?
- Thème 3 : Une digitalisation pour une meilleure prévention.
- Thème 4 : Les principes et les valeurs de la sécurité sociale.

Ces quatre thèmes permettront à chaque enseignant de choisir un projet concret et de :

- retenir une approche globale ou ciblée de la sécurité sociale (sur un service ou une prestation) ;
- retenir une approche plutôt juridique (droits/devoirs), économique (redistribution), historique, ou plutôt centrée sur une communication ;
- travailler sur des services et prestations existants, ou d'en imaginer pour demain.

Le format des productions sera libre pour favoriser la créativité des élèves, qu'il s'agisse de vidéo, bande dessinée, poésie, création d'un jeu, chanson, affiche, document/plaquette, photographie, manifeste, etc.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.